

ORES : les députés croient-ils à un Publifin bis ?

Le conseiller communal genappois Jean-François Mitsch (Enercoop) réclame une commission d'enquête sur ORES, sur le modèle de la commission Publifin. Demain, il déposera une pétition de plus de 5 000 signatures au Parlement wallon.

● **Pascale SERRET**

Après la médiatisation et les auditions devant le Parlement wallon, voici la pétition. Jean-François Mitsch n'a manifestement pas l'intention de se faire oublier.

Le conseiller communal PS de Genappe, par ailleurs patron de la coopérative d'énergie Enercoop, dépose ce mercredi au Parlement wallon une pétition de plus de 5 200 signatures. Objet : « *L'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur ORES/Electragate.* » Comme il y en a eu une pour Publifin. Selon lui, les deux dossiers seraient en effet comparables « à 80 % ». « *L'affaire risque d'être étouffée. Les politiques essayent d'enfourer le*

dossier », soutient-il.

La (petite) saga du printemps

De quoi parle-t-on ? Au printemps dernier, Jean-François Mitsch avait déjà fait du chambard autour d'ORES, l'intercommunale qui gère le réseau de distribution d'énergie au nom de 197 communes wallonnes.

Le conseiller dénonçait à l'époque « *l'opacité* » de l'intercommunale et une structure publique (ORES Assets) dessaisie de son pouvoir de décision par la structure privée (ORES SCRL).

Jean-François Mitsch pointait également le montant d'une transaction opérée en 2016 : le rachat par ORES de 25 % du réseau à Electrabel pour 400 millions €.

Une opération « *surévaluée* », au détriment des Communes, dit-il. Une information judiciaire avait été ouverte au parquet de Nivelles. En juin, Mitsch décrochait des auditions au Parlement wallon. Il a été entendu. Tout comme le patron d'ORES, Fernand Grifnée, un représentant des intercommunales de financement et l'ex-président d'ORES Claude Desama.

Christophe Lacroix, alors en charge de l'Énergie dans l'ancien gouvernement wallon, avait ordonné à l'administration d'objectiver les chiffres. La majorité a changé. Le MR Jean-Luc Crucke a pris le relais. L'administration ne semble pas lâcher l'affaire. Mitsch non plus, on dirait. ■

POURQUOI UNE COMMISSION D'ENQUÊTE ?

« ORES, ça touche plus de monde que Publifin »

Jean-François Mitsch en est convaincu : le consommateur paie trop cher sa facture d'énergie. C'est sur ce point qu'il insiste désormais pour remettre en question le fonctionnement d'ORES.

Oui. Il n'y a pas grand monde qui a envie d'un 2^e Publifin. ORES, ça touche plus de monde. Au-delà de la sphère liégeoise cette fois.

Jean-François Mitsch, vous voulez une commission parlementaire sur ORES. Les auditions de juin n'ont pas suffi ?

Non. Or c'est plus important que jamais de bien comprendre le fonctionnement pour le corriger. Et pour appliquer des objectifs énergétiques à long terme.

Vous avez eu des contacts avec les députés wallons ?

Vous avez élargi l'angle

d'attaque par rapport au mois de mai. Aujourd'hui, vous parlez plus « facture » que « rachat des parts d'Electrabel ». Parce que celui-ci a été avalisé par l'assemblée générale du 22 juin ?

Oui. Et puis, on était sur un sujet complexe, dans un délai court, avec des moyens limités. Mais quand on parle de facture, c'est plus audible pour le public. La dif-

ficulté, c'est la structure tentaculaire.

Tentaculaire ? Ils n'ont plus que 30 administrateurs...

Et zéro administrateur indépendant.

Vous surfez sur la vague

Publifin ?

Cette médiatisation m'a permis de compléter le puzzle. Ce que j'ai entendu sur Publifin, c'est ce que j'entends sur ORES depuis 2013.

Fernand Grifnée (patron d'ORES) vous a reçu et a répondu à vos questions.

Oui. Mais il ne me donne toujours pas ses rémunérations. Ni le pro-

cessus de décision. Les comités de secteur ne savaient pas ce qu'ils décidaient.

Vous arrivez avec 5 000 signatures...

Si on avait tapé sur les rémunérations, on aurait eu plus de signatu-

res. Mais la pétition a sa noblesse. Elle donne une impulsion au politique.

Pour quoi faire ?

Simplifier la structure. Il y a 7 intercommunales de financement

qui pilotent ORES, soit environ 200 administrateurs. Ils reçoivent des jetons de présence, ils viennent à des réunions ou pas, mais ils valident un système que tout le monde paie très cher. ■ **P.S.**

QU'EN PENSENT LES DÉPUTÉS WALLONS ?

« À ce stade, pas de nouveau Publifin en vue »

Dans les groupes politiques du Parlement wallon, on reconnaît ici et là au moins un mérite à Jean-François Mitsch : il a alerté tout le monde avant l'assemblée générale d'ORES, en juin. Et ça sert aussi d'argument pour tempérer ses exigences aujourd'hui : « On a pu organiser des auditions en juin. Et on a pu s'informer correctement dans les Communes, avant de prendre attitude à l'AG du 22 juin, explique Dimitri Fourny (cdH). Pour moi, les choses ont été faites en toute transparence. Mais je prends acte qu'il a pu mobiliser 5 000 personnes pour sa pétition. On va prendre ça au

sérieux. » Le député de Neufchâteau attend par ailleurs les résultats de l'information judiciaire ouverte à Nivelles et du travail d'instruction en

cours dans l'administration wallonne sur le rachat des parts d'Electrabel par ORES.

Chez Écolo, Philippe Henry n'a pourtant pas envie d'attendre pendant des siècles les conclusions de l'administration. Il a déposé une motion pour recevoir un rapport pour le 15 décembre. « C'est la première étape. On ne va pas demander

une commission d'enquête comme ça, tout de suite », réagit le député écolo. Mais il confirme : il y a des questions à poser sur l'objectivation des montants de la transaction et aussi sur la gouvernance. « Je pense à l'effi-

cacité et à la modernisation des réseaux,

aux enjeux de la transition énergétique. Et puis, la question des rémunérations doit elle aussi être objectivée. »

Au PS, Pierre-Yves Dermagne rappelle lui aussi que M. Mitsch a déjà pu s'expliquer devant les députés.

« À ce stade, nous n'avons aucun élément qui laisserait penser que nous sommes face à un nouveau Publifin. Mais si des éléments nous prouvent le contraire, au PS, nous demanderons une commission pour faire toute la lumière. »

Au MR aussi, on préfère attendre les résultats de l'enquête administrative. « On n'a d'ailleurs pas attendu la pétition pour réagir : on a posé des questions, on a organisé les auditions. On était dans l'opposition à ce moment-là. Bref, on a rongé l'os », rappelle Olivier Maroy. « Pas question de mettre le couvercle. Mais on manque d'éléments à ce stade. » ■ **P.S.**

ORES

8**comités de secteur, tous
supprimés en juin**

RÉSEAU

197**communes affiliées
chez ORES**

ENERCOOP

1500**La SCRL rassemble
1500 coopérateurs****QUI SONT LES ACTEURS ?****ORES,
75 % du réseau wallon**

ORES est un GRD, c'est-à-dire un gestionnaire de réseau de distribution. Le job : acheminer l'électricité et le gaz naturel jusqu'aux installations individuelles dans les communes affiliées. Plus l'entretien, le renouvellement et la modernisation des structures concernées. En gros, deux GRD se partagent le territoire wallon : RESA et ORES. Le premier couvre 20 % du réseau (54 Communes actionnaires) et le second 75 % (197 Communes). L'intercommunale ORES emploie 2 300 personnes. C'est un poids lourd wallon.

Sa configuration présente une parenté avec celle de Publifin : une structure publique (ORES Assets), une structure privée (ORES SCRL) et des comités de secteur. Mais ces derniers ont vécu : les 8 comités ont été supprimés en juin dernier. On a dans le même temps réduit le nombre d'administrateurs à 30 (ils étaient 330 en 2013), les mêmes 30 chez ORES Assets et chez ORES SPRL. « *Et ils sont payés une seule fois* », précise Fernand Grifnée, l'administrateur délégué d'ORES. ■

P.S.**Enercoop,
le petit Poucet**

Le primo-signataire de la pétition, Jean-François Mitsch, est aussi président du conseil d'administration et administrateur délégué d'Enercoop Belgique. Le conseiller communal de Genappe a développé la société en Belgique sur le modèle d'Enercoop France. La coopérative travaille sur la production d'énergie à base de sources renouvelables, propose une centrale d'achats, et développe des projets sur base de participation citoyenne.

Bref, d'une certaine manière, Enercoop joue dans la même cour que les GRD ORES ou RESA, même s'il ne fait pas le même métier. Concurrence ? Conflit d'intérêts ? Jean-François Mitsch a sa réponse toute prête : « *C'est parce que je connais le secteur que j'ai pu en voir les dérives. Ce n'est pas une tare, l'expertise, fait-il remarquer. Oui, je suis un acteur du secteur. Mais très petit. Je ne vais pas déstabiliser ORES.* »

Actuellement, Enercoop a plus de 1 500 coopérateurs en Belgique. « *Ce n'est pas énorme mais c'est en 2 ans. On espère atteindre les 2 000 cette année et un peu plus l'année prochaine.* » ■

P.S.

VITE DIT**Les actionnaires d'ORES**

En plus des 197 communes affiliées, on trouve aussi sept intercommunales de financement : Idefin (Namur), IPFH (Hainaut), Finest (Cantons de l'Est), Sofilux (Luxembourg), Finimo (Liège), Sedifin (Brabant wallon) et IEG (Mouscron et Comines-Warneton).

Le CA d'ORES Cyprien

Devilers (président), Jean-Luc Borremans et Marc Sieux (vice-présidents), Fernand Grifnée (administrateur-délégué) et les administrateurs Cécile Barbeaux, Bruno Berrendorf, Yves Binon, Claude Bultot, Daniel Burnotte, Yves Caffonette, Robert Cappe, Nathalie Cattalini, Jean-Claude Debieve, Nathalie Demortier, Benoît De Ghorain, Renaud Degueldre, Claude Desama, Didier Donfut, Raphaël Durant, Alain Gillis, Benoît Langendries, Stéphane Lasseaux, Philippe Lefebvre, Georges Medinger, Jean-Claude Meurens, Vincent Palermo, Luc Rigaux, Danièle Staquet, Heribert Stoffels, Florence Van Hout, Anne Vereecke, Claudy Wolff.